

## Edito



**Accompagner les PME dans la reprise**  
par Olivier Motte,  
Président du  
Directoire

D'après la dernière analyse conjoncturelle de l'INSEE<sup>(1)</sup>, la croissance de la zone euro sera modeste en cette fin d'année 2014, avec une reprise de l'économie française très faible (+0,1 % par trimestre). Si l'année 2015 devrait être marquée par une légère amélioration (1 % de croissance selon le FMI, contre 0,4 % prévus pour 2014), les entreprises françaises devront trouver des solutions pour augmenter leurs performances dans un contexte incertain.

### **Les besoins des PME françaises en capital développement**

Pour pouvoir investir, innover, se développer ou encore s'exporter, les PME françaises ont besoin de ressources et d'appuis que les acteurs du capital développement ont à cœur de leur apporter.

La France compte par exemple de nombreuses PME exportatrices ou qui aspirent à le devenir. Dans beaucoup de secteurs, l'exportation est une étape fondamentale mais risquée de la vie d'une PME, et représente un relai de croissance significatif. Les entreprises qui se tournent vers l'international doivent être accompagnées financièrement mais aussi dans toutes les étapes de leur stratégie d'exportation, de l'analyse stratégique du marché à la création d'un réseau de partenaires commerciaux, en passant par la mise en place d'un plan d'action ciblé en fonction des pays choisis.

Notre métier : être un actionnaire de long terme d'entreprises créatrices de valeur, pour soutenir et accompagner les entrepreneurs vers la réussite.

(1) Point de Conjoncture, INSEE, Octobre 2014

(2) Baromètre Européen des Entreprises Familiales, KPMG, Juin 2014

## L'actualité du Groupe

Il reste quelques jours pour investir dans des PME dynamiques en défiscalisant une partie de cet investissement de l'impôt sur le revenu. Le Groupe Turenne Capital met à votre disposition trois solutions complémentaires pour ces opérations :

### **Le FIP Entreprises Familiales Exportatrices II**

10 M€ ont déjà été levés pour le FIP Entreprises familiales exportatrices en 2013 et 4,5 M€ sur le FIP Entreprises familiales exportatrices II en 2014. Ce dernier sera investi dans 4 régions dynamiques : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France et Centre. Le fonds est actuellement commercialisé au titre de la réduction d'IR de 18 % de l'investissement. La durée de blocage des parts est de 6 à 8 ans.

### **Le FIP Nord Cap V**

La filiale commune de Turenne Capital et du Crédit Agricole Nord de France, Nord Capital Partenaires, a déjà levé 2,7 M€ pour le FIP Nord Cap V lors de la collecte ISF 2014. Le fonds sera axé sur le développement et la transmission de PME, principalement en région Nord-Pas-de-Calais mais aussi en Ile-de-France, Picardie et Champagne-Ardenne.

Le fonds est actuellement commercialisé au titre de la réduction d'IR de 18 % de l'investissement. La durée de blocage des parts est de 7 à 9 ans.

### **Le FCPI Top Gazelles 2015**

Comme ses prédécesseurs, le FCPI Top Gazelles et le FCPI Top Gazelles II, le Top Gazelles 2015 investira prioritairement dans des sociétés présentes sur Alternext, le compartiment C d'Euronext et le Marché libre. Le FCPI pourra être investi partout en France avec un investissement à hauteur de 100 % en sociétés innovantes.

Le fonds donne droit à une réduction d'IR de 18 % de l'investissement en échange du blocage des parts 6 à 8 ans.

**Les équipes du Groupe Turenne Capital  
vous souhaitent de joyeuses fêtes  
et une excellente année 2015**

**56 Md€** C'est le montant des ventes réalisées en ligne en 2014, selon les prévisions de la FEVAD (Fédération de l'e-commerce et de la vente à distance). 13,5 milliards d'euros ont été dépensés en ligne au troisième trimestre 2014, soit 11 % de plus qu'en 2013.

## FOCUS : TURENNE CAPITAL ET LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

En 2013, nous avons publié notre premier rapport ESG, présentant nos objectifs et actions afin d'intégrer totalement les critères Environnement, Social et Gouvernance à la stratégie de Turenne Capital.

En effet, en 2012, Turenne Capital s'est engagée à adopter les *Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)* afin de mieux prendre en compte les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans ses choix d'investissement mais aussi dans sa mission d'actionnaire professionnel et responsable.

La société de gestion se donne un objectif d'exemplarité envers ses parties prenantes, ses investisseurs et ses participations. Les enjeux ESG

sont désormais intégrés aux processus de due diligence et de suivi des entreprises. Nous leur soumettons ainsi lors de l'investissement puis chaque année un questionnaire dédié, afin d'évaluer leur situation et leur approche relative à ces questions.

Les équipes de Turenne Capital Partenaires ont été sensibilisées pour mieux intégrer ces éléments et informer, voire conseiller, les entreprises avec lesquelles nous travaillons. Dans une démarche de transparence, nous leur proposons de communiquer leurs actions relatives à ces questions, afin de progresser ensemble dans l'application de ces principes et plus généralement dans la création de valeur économique,

sociale et humaine.

S'il n'est pas réaliste d'accompagner rapidement et efficacement l'ensemble de nos participations dans ce sens, nous avons à cœur de mettre en place des actions ciblées et pertinentes pour concentrer nos efforts là où ils seront le plus efficaces.

Dans notre prochaine publication, nous rendrons compte de nos initiatives et de nos aspirations pour le prochain exercice, nous inscrivant ainsi dans notre engagement d'actionnaire responsable et actif.



### MIEUX COMPRENDRE

#### LE CAPITAL INVESTISSEMENT

#### Le rôle de l'AMF



Le rôle de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) est de réguler la place financière, ses acteurs et ses produits, afin de protéger les investisseurs et de

leur assurer la transparence des informations liées aux produits financiers.

Elle intervient auprès des acteurs habilités à fournir des services d'investissement ou des conseils en investissements financiers tels que les sociétés de gestion. Son rôle consiste, entre autres, à mettre en place les règles qui cadrent leurs activités, à vérifier qu'elles sont bien respectées et à accompagner les sociétés dans la création de leurs produits. Elle dispose également d'un dispositif de médiation pour assister et accompagner les investisseurs dans leurs prises de décisions.

Elle collabore également avec d'autres institutions françaises, européennes et internationales afin d'harmoniser l'évolution des réglementations.

Source : Site web de l'AMF, <http://www.amf-france.org/>

### LA VIE DES PORTEFEUILLES :

#### INVESTISSEMENTS ET CESSIIONS



**QUADRIMEX est un acteur reconnu de la chimie de spécialité qui réalise un CA de l'ordre de 50 M€.**

Quadrimex est un groupe familial, dont 32 % de l'activité est réalisé à l'export. Les deux principales divisions du groupe sont la chimie (27,4 M€ de CA en 2013) et le sel de déneigement (22 M€ de CA en 2013). Dans le cadre de son activité « chimie », Quadrimex produit et commercialise des produits soufrés et des agents déshydratants/déliquescents pour les industries de la pétrochimie et raffineries en Europe.

En 2009, les fonds gérés par Turenne Capital ont investi dans Quadrimex dans le cadre d'une opération de capital transmission. Aujourd'hui, une nouvelle opération permet la reprise majoritaire de la société par son équipe de direction aux côtés d'un Investisseur chef de file (F.I.A. Partners) et de Turenne Capital.

A cette occasion, les FIP Hexagone Patrimoine 1 et Hexagone Croissance ont réalisé un multiple de 2,8, soit un TRI de 21,2 %, et un nouvel investissement a été réalisé par le FIP Entreprises Familiales Exportatrices.